

En compétition avec le loup

Le loup crée d'immenses défis pour l'estivage du bétail et, en particulier, des moutons. La dernière saison d'estivage a montré que les solutions de protection des troupeaux avaient leurs limites. Pour éviter une compétition indésirable, il faut combiner les mesures de protection de troupeau avec des tirs ciblés du loup et une régulation de la population.

Texte : Daniel Mettler



Daniel Mettler

Agriculture dans les régions de montagne, Agridea

La prolifération exponentielle du loup en France et en Allemagne a démontré que l'habitat à disposition des prédateurs et les structures agricoles jouent un rôle crucial pour la protection des troupeaux. C'est pourquoi l'agriculture de montagne est doublement touchée. D'une part parce que l'habitat du loup, du lynx et de l'ours s'est élargi, que ce soit en raison de nouveaux modes d'utilisation ou du plus grand nombre de proies. D'autre part parce que l'agriculture de montagne est surtout vouée à la production animale. En outre, la pâture y est une pratique solidement ancrée.

L'augmentation de la population de loups implique des mesures au niveau de la politique environnementale et agricole.

Depuis trois ans, en Suisse aussi, les régions de montagne sont confrontées au développement rapide des populations de loups, ce qui nécessite une adaptation des mesures de politique environnementale et agricole.

Estivage des moutons

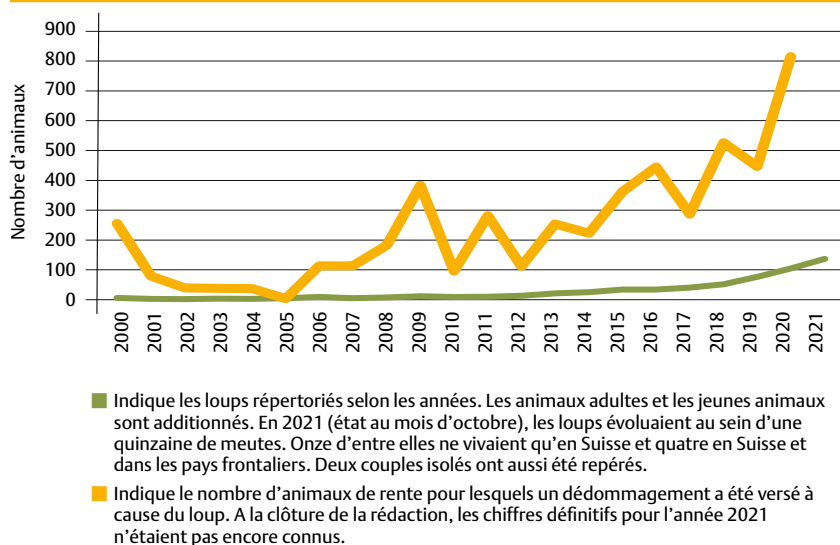
A la suite de l'octroi, depuis l'année 2000, de contributions d'estivage supplémentaires pour le pâturage guidé, la pâture libre a été remplacée dans la plupart des troupeaux par la pâture tournante et par la présence de bergers·ères, en particulier dans les grands alpages. Sachant qu'il faut un troupeau d'au moins 400 à 500 moutons pour arriver à financer le personnel nécessaire à une gestion de troupeau ciblée, l'adoption de ce nouveau système a néanmoins ralenti depuis. Les exploitations détenant des petits troupeaux doivent définir les moyens qu'elles sont capables de consacrer à l'installation de clôtures et à l'achat de chiens de troupeau ou réfléchir s'il est envisageable de collaborer avec un alpage détenant un troupeau plus conséquent. Sinon, il se pourrait qu'en présence d'une pression constante et élevée du loup, les petits alpages difficiles





La présence du loup a abouti à la quasi disparition de la pâture libre. Le pâturage tournant et le gardiennage permanent sont plus gourmands en travail et sont aussi des conditions en vue d'une protection efficace par les chiens de troupeau. Photo: Agridea

Evolution de la population de loups en Suisse



d'accès et ne se prêtant qu'au petit bétail soient abandonnés. Il est difficile d'évaluer les surfaces qui ont déjà été abandonnées pour ces raisons. En effet, les changements d'utilisation ou les cessations d'exploitation sont généralement multifactoriels.

Personnel qualifié

Outre ces prédispositions structurelles, on a constaté que dans les alpages ayant adapté leur système de pâture, une pression constante et élevée du loup se traduit par une charge de travail accrue pour les bergers-ères et les chiens de protection de troupeau. La gestion compacte du troupeau et l'utilisation ciblée de chiens de protection est plus complexe. Elle nécessite davantage de tournées de surveillance et se traduit par des journées de travail plus longues. Dans un tel contexte, il est encore plus essentiel de disposer de bergers-ères expérimentés et de chiens bien dressés.

Clôtures électriques

En Suisse, l'utilisation de clôtures électriques dans le cadre de la pâture du petit bétail et de la pâture tournante est une pratique courante de longue date. Si les clôtures doivent servir, en plus de leur fonction consistant à éviter que le bétail s'enfuit et d'outil de gestion de pâture, à empêcher les grands prédateurs de pénétrer dans les pâturages, les exigences augmentent en

core d'un cran. Lors de l'entretien et de la pose des clôtures, il faut toujours planifier et travailler en tenant compte de tous ces facteurs. Cela signifie que la pose de clô-

Des clôtures bien construites comprenant quatre à cinq fils électriques permettent de protéger les veaux et le jeune bétail séparés de leur mère.

tures efficaces implique d'être très attentif aux « points faibles » éventuels que sont les ruisseaux, les chemins ou les bordures de forêt ainsi que les terrains en pente ou recouverts de broussaille. Alors que dans les alpages, c'est surtout la pose de clôtures pour les enclos nocturnes qui contribue à la protection du troupeau, en zone de plaine, cette protection résultera plutôt de la consolidation des clôtures existantes. Depuis quelque temps, de nouvelles clôtures se sont imposées sur le marché : dotées de fils noirs et blancs ainsi que bleus et blancs, elles sont mieux visibles pour les animaux. Des filets différents en termes de dimensions de mailles, de poids et matières utilisées pour la confection des piquets sont également utilisés. Un conseil technique approprié dans les commerces spécialisés aide aussi à trouver le matériel qui convient le mieux. Le Service de prévention

des accidents dans l'agriculture (SPAA) et Agridea proposent par ailleurs des formations continues destinées à promouvoir une utilisation efficace et ciblée des clôtures. Rappelons toutefois que dans ce domaine également, l'installation de clôtures efficaces occasionne des coûts de matériel et d'entretien supplémentaires. Dans les exploitations de plaine, lors de la pose des clôtures, il faut tenir compte à la fois de la période de risque et de la question des mises bas au pâturage, ceci surtout pour le bétail bovin dans les régions où la pression du loup est constamment élevée.

Attaques sur les bovins

Dès que l'on constate que les loups comprennent comment déjouer les clôtures, il convient de réagir assez tôt en adaptant le cas échéant la gestion du pâturage ou en lançant les démarches en vue d'un tir de régulation. Les bovins ayant rarement subi de telles attaques jusqu'à maintenant, avant 2020, il n'y avait pas encore de quotas d'animaux morts pour les tirer. La donne a changé cette année. Au cours de la saison d'estivage écoulée, le nombre de bovins tués par des loups a été aussi élevé que sur l'ensemble des 20 années précédentes. Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle ordonnance sur la chasse l'année dernière, un loup peut être tiré dès qu'il a tué plus de deux bovins. Créer un parc de vèlage doté de deux fils en vue d'assurer une



Pour disposer, à l'avenir également, de bergers-ères compétents dans les alpages, il faut discuter du cadre actuel en termes d'infrastructure, de formation et de rémunération du personnel d'alpage. Photo: Agridea

protection efficace par les mères est considéré comme une mesure de protection tolérable dans le cadre de l'estivage. Concernant le jeune bétail plus âgé, aucune mesure de protection supplémentaire n'est exigée en vue d'une autorisation de tir éventuelle. Des

Un parc de vèlage doté d'un double fil est considéré comme une mesure de protection tolérable pour les deux premières semaines de vie.

clôtures bien construites munies de quatre à cinq fils électriques permettent néanmoins de protéger les veaux et le jeune bétail non accompagné par leur mère. Une clôture électrique n'est cependant rentable et judicieuse en termes d'organisation du travail que dans le cas de pâturages de taille moyenne. Dans les pâturages d'estivage souvent assez vastes occupés par le jeune bétail, les clôtures électriques ne sont pas souvent une solution judicieuse. En Suisse, certaines exploitations utilisent des chiens de troupeau pour protéger leurs bovins. Mais en raison des structures d'estivage, cette variante est souvent difficile à réaliser dans la pratique. En l'état actuel des connaissances suisses et internationales, mis à part les parcs de vèlage ou les petits parcs à veaux, il n'existe pas de mesures de protection efficaces pour le jeune bétail estivé. ■

Mesures de protection et seuils de tolérance

Mesures de protection reconnues de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV)

- Pour les moutons et les chèvres, en zone de plaine (surfaces SAU): clôtures électriques correctement installées, tension d'au moins 3000 volts et quatre fils ou filets d'au moins 90 cm de haut.
- Pour les moutons et les chèvres élevés en zone d'estivage: troupeaux avec au moins deux chiens de troupeau ou un enclos nocturne clôturé correctement.
- Pour les troupeaux bovins en zone d'estivage: parc de vèlage avec deux fils pendant les deux semaines suivant la mise bas.

Seuil d'attaque permettant légalement de tirer un loup, pour autant que les mesures de protection nécessaires aient été prises

- Chez les moutons et les chèvres: 25 animaux tués en 4 mois, 15 animaux en 1 mois ou 10 animaux tués lorsque des attaques sont déjà survenues auparavant.
- Chez les bovins, les chevaux et les camélidés du Nouveau Monde: 2 animaux tués en 4 mois

La base légale est l'ordonnance sur la chasse (OChP) entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2021.

Autres informations à l'intention des détenteurs-trices d'animaux

- Fiche technique clôtures
- Fiche technique protection des troupeaux
- Aide à la mise en œuvre de la protection des troupeaux (pour les autorités cantonales)

www.protectiondestroupeaux.ch → downloads